

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

REDACTION ET ADMINISTRATION

17, RUE NEUVE, 17
Directeur gérant : ALFRED REBOUX

PRINX DES INSERCTIONS
Annonces : la ligne, 20 c. — Réclames : 30 c. — Faits divers, 50 c.

PRINX DE L'ABONNEMENT
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 25 fr. — Six mois, 45 fr. — Un an, 80 fr.

SINGULIÈRE CONTRADICTION

Les bureaux de la Chambre ont nommé hier la commission chargée d'examiner le projet de révision constitutionnelle.

En 1882, il s'est trouvé dans cette Chambre une majorité pour décider que, soit d'après les termes de la Constitution, soit d'après son esprit, il était impossible d'imposer d'avance des limites au congrès.

Suivant qu'on est en présence d'un cabinet qu'on veut renverser, ou d'un cabinet qu'on veut garder, le même texte présente des sens différents.

La droite repoussait jadis le projet de révision de M. Gambetta ; elle repousse celui de M. Ferry, qui, au fond, est le même.

Elle laisse les républicains à leurs discussions ; elle les laisse se déconsidérer eux-mêmes et déconsidérer la loi fondamentale de leur gouvernement, par leurs chinoïseries et leurs changements à vue.

Elle prépare ainsi, pour un avenir que chacun de leurs actes, c'est-à-dire chacune de leurs fautes, rapproche, non l'avènement des conservateurs au pouvoir.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

Des observations échangées, il résulte que les opérations de l'erreur vont reprendre de ce côté. Nous ne nous basons pas de savoir d'une façon un peu plus précise ce que nous allons faire de ce côté.

La signification des dernières élections au conseil supérieur de l'instruction publique, a été si nettement hostile aux nouveaux programmes d'enseignement que le ministre n'a pu affecter de s'y méprendre.

Une députée de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Un député de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Encourager les naissances en supprimant ou tout au moins en modifiant les raisons principales pour lesquelles elles ne se produisent pas en nombre suffisant.

SIMPLE QUESTION

On lit dans le Progrès militaire : Est-il exact que la maison Hartopp, de Kromberg (Westphalie) expédie à un intermédiaire, habitant une ville située sur la frontière de l'Est, de grandes quantités de sabres d'officiers, nouveau modèle, au prix de 48 fr., tandis qu'ils sont vendus 45 fr. par les fournisseurs de l'Etat ?

Quand nous examinons la nature humaine à propos du mariage, nous trouvons plusieurs éléments : l'amour physique, à côté, l'amour moral, l'amour intellectuel.

Il y a une autre chose, c'est le sentiment de l'éternité de l'amour. Quand l'amour commence entre deux êtres, ce n'est pas pour une heure, et il se dit : C'est pour toujours.

M. Jules Simon croit non seulement que, en fait de divorce, le peuple ne sait pas ce qu'il veut, mais ne sait même pas ce que c'est.

M. Pelletan interrompt : Si vous aviez lu toutes les lettres que nous avons reçues dans la commission, vous ne seriez pas de cet avis.

Ne dites donc pas que les femmes sont avec vous, et celles qui sont avec vous y sont parce qu'elles n'ont pas suffisamment réfléchi ; mais non ! vous n'avez pas les femmes avec vous ; je crois, au contraire, qu'elles sont nos auxiliaires dans cette affaire, et qu'elles ont le sens commun, et ont, avant tout, le droit et la cause des femmes.

En bien ! messieurs, je reconnais avec M. Naquet qu'il n'est pas d'ordinaire, passionné, entraînant, c'est un simple avertissement.

Un mot en terminant : vous entrez dans une voie périlleuse, vous commencez par un petit divorce. Prenez garde à la suite ! En 1792, on avait été très libéral, voyez, cependant, le chemin qu'on avait fait en 93.

Les discours de M. Jules Simon a produit une vive impression sur le Sénat : M. Naquet lui-même a voulu lui serrer la main.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

Des observations échangées, il résulte que les opérations de l'erreur vont reprendre de ce côté. Nous ne nous basons pas de savoir d'une façon un peu plus précise ce que nous allons faire de ce côté.

La signification des dernières élections au conseil supérieur de l'instruction publique, a été si nettement hostile aux nouveaux programmes d'enseignement que le ministre n'a pu affecter de s'y méprendre.

Une députée de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

REVUE DE LA PRESSE

Les gentillesse de la nature Eurotas analyse, dans le Moniteur universel, une très attachante étude de M. Flammarion sur les bouleversements dont les îles de la Sonde ont été l'an dernier le théâtre.

Un mot en terminant : vous entrez dans une voie périlleuse, vous commencez par un petit divorce. Prenez garde à la suite ! En 1792, on avait été très libéral, voyez, cependant, le chemin qu'on avait fait en 93.

Les discours de M. Jules Simon a produit une vive impression sur le Sénat : M. Naquet lui-même a voulu lui serrer la main.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

Des observations échangées, il résulte que les opérations de l'erreur vont reprendre de ce côté. Nous ne nous basons pas de savoir d'une façon un peu plus précise ce que nous allons faire de ce côté.

La signification des dernières élections au conseil supérieur de l'instruction publique, a été si nettement hostile aux nouveaux programmes d'enseignement que le ministre n'a pu affecter de s'y méprendre.

Une députée de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Un député de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Encourager les naissances en supprimant ou tout au moins en modifiant les raisons principales pour lesquelles elles ne se produisent pas en nombre suffisant.

Ne dites donc pas que les femmes sont avec vous, et celles qui sont avec vous y sont parce qu'elles n'ont pas suffisamment réfléchi ; mais non ! vous n'avez pas les femmes avec vous ; je crois, au contraire, qu'elles sont nos auxiliaires dans cette affaire, et qu'elles ont le sens commun, et ont, avant tout, le droit et la cause des femmes.

En bien ! messieurs, je reconnais avec M. Naquet qu'il n'est pas d'ordinaire, passionné, entraînant, c'est un simple avertissement.

Un mot en terminant : vous entrez dans une voie périlleuse, vous commencez par un petit divorce. Prenez garde à la suite ! En 1792, on avait été très libéral, voyez, cependant, le chemin qu'on avait fait en 93.

Les discours de M. Jules Simon a produit une vive impression sur le Sénat : M. Naquet lui-même a voulu lui serrer la main.

NOUVELLES DU JOUR

La Chambre s'est réunie dans ses bureaux, à une heure, pour nommer la commission chargée d'examiner le projet de résolution déposé par le gouvernement et tendant à la révision partielle de la Constitution.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

Des observations échangées, il résulte que les opérations de l'erreur vont reprendre de ce côté. Nous ne nous basons pas de savoir d'une façon un peu plus précise ce que nous allons faire de ce côté.

La signification des dernières élections au conseil supérieur de l'instruction publique, a été si nettement hostile aux nouveaux programmes d'enseignement que le ministre n'a pu affecter de s'y méprendre.

Une députée de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Un député de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Encourager les naissances en supprimant ou tout au moins en modifiant les raisons principales pour lesquelles elles ne se produisent pas en nombre suffisant.

Ne dites donc pas que les femmes sont avec vous, et celles qui sont avec vous y sont parce qu'elles n'ont pas suffisamment réfléchi ; mais non ! vous n'avez pas les femmes avec vous ; je crois, au contraire, qu'elles sont nos auxiliaires dans cette affaire, et qu'elles ont le sens commun, et ont, avant tout, le droit et la cause des femmes.

En bien ! messieurs, je reconnais avec M. Naquet qu'il n'est pas d'ordinaire, passionné, entraînant, c'est un simple avertissement.

Un mot en terminant : vous entrez dans une voie périlleuse, vous commencez par un petit divorce. Prenez garde à la suite ! En 1792, on avait été très libéral, voyez, cependant, le chemin qu'on avait fait en 93.

Les discours de M. Jules Simon a produit une vive impression sur le Sénat : M. Naquet lui-même a voulu lui serrer la main.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

NOUVELLES DU SUDAN

Une dépêche du Caire annonce l'arrivée dans cette ville de Mgr Logary, évêque du Soudan. Mgr Logary a apporté d'intéressants détails sur la situation dans certaines parties du Soudan.

La petite vérole à Londres La petite vérole fait des ravages dans certains quartiers de Londres, particulièrement à Hattingey. Hier, il y avait pour ce seul quartier, mille cas.

Un nouveau système de tramway Le premier tramway fonctionnant au moyen d'un câble, en Angleterre, a été officiellement inauguré aujourd'hui, à Highgate-Hill, par le lord-maire de Londres, en présence d'un grand nombre de spectateurs.

La panacée La correspondance de Darlington annonce qu'un Français, nommé Eugène Turpin, avait fait l'année dernière une série d'expériences avec des matières explosives, d'invention nouvelle, dans les mines de MM. Bell, aux environs de Saltburn.

Un avis d'Amsterdam Suivant un avis officiel du comité de la loterie de l'Exposition, la tirage des séries de 10 à 29 aura lieu, le 31 mai. La date n'est pas encore fixée pour le tirage des dix dernières séries et pour celui des gros lots.

SÉNAT

De nos correspondants particuliers par FIL SPÉCIAL. Séance du 29 mai 1884. Présidence de M. LE ROYER.

La séance est ouverte à 2 h. 5 m. M. le président annonce au Sénat la mort de M. le comte d'Haussonville, sénateur inamovible.

Les obsèques de M. le comte d'Haussonville auront lieu demain à midi ; on se réunira rue de La-Casse, 9.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté. M. Leydet donne lecture d'un rapport sur les opérations électorales dans la Ire circonscription de Castres.

M. le Président annonce que M. Delafosse demande à interpellé le gouvernement sur les négociations relatives aux affaires d'Egypte.

M. le Président annonce la mort subite de M. Debuchy, député de Tourcoing, et exprime les regrets que cause cette perte à la Chambre.

M. le Président annonce que M. Delafosse demande à interpellé le gouvernement sur les négociations relatives aux affaires d'Egypte.

M. Des Roys insiste. Le général Campenon réplique et finalement, sur la proposition du rapporteur et le consentement de M. Des Roys, l'amendement est renvoyé à la commission.

Les articles 14, 15 et 16 sont renvoyés à la commission.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

De nos correspondants particuliers par FIL SPÉCIAL. Séance du 29 mai 1884. Présidence de M. SADI-CARNOT, vice-président.

La séance est ouverte à 3 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. Leydet donne lecture d'un rapport sur les opérations électorales dans la Ire circonscription de Castres.

M. le Président annonce que M. Delafosse demande à interpellé le gouvernement sur les négociations relatives aux affaires d'Egypte.

M. le Président annonce la mort subite de M. Debuchy, député de Tourcoing, et exprime les regrets que cause cette perte à la Chambre.

M. le Président annonce que M. Delafosse demande à interpellé le gouvernement sur les négociations relatives aux affaires d'Egypte.

M. Des Roys insiste. Le général Campenon réplique et finalement, sur la proposition du rapporteur et le consentement de M. Des Roys, l'amendement est renvoyé à la commission.

Les articles 14, 15 et 16 sont renvoyés à la commission.

Le langage des ministériels sur la proposition de révision continue à être des plus instructifs. Ainsi, le XIX^e Siècle constate ce matin que cette proposition est « absurde ».

La commission chargée d'examiner la demande de crédits pour Madagascar s'est déjà réunie plusieurs fois.

Des observations échangées, il résulte que les opérations de l'erreur vont reprendre de ce côté. Nous ne nous basons pas de savoir d'une façon un peu plus précise ce que nous allons faire de ce côté.

La signification des dernières élections au conseil supérieur de l'instruction publique, a été si nettement hostile aux nouveaux programmes d'enseignement que le ministre n'a pu affecter de s'y méprendre.

Une députée de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.

Un député de la droite, M. Adolphe Pleyre, a présenté, dans la séance du 23 mai, une proposition de loi qui a pour objet l'organisation par l'Etat d'une caisse maternelle pour l'enfance.